

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-526 DU 24 DECEMBRE 2013

Chargeant Monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, de l'intérim de Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pour compter du Dimanche 20 octobre au Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du gouvernement;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du Dimanche 20 octobre au Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013 Monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim de Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pendant son absence.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2013

Par le Président de la République,  
Chef De L'Etat,  
Chef Du Gouvernement,

**Dr. Boni YAYI**

**AMPLIATIONS** : PR 6- SGG 2- AN 2 - HCJ 2 - CS 2 - CC 2-CES 2 - HAAC 2 - MIC 4 - 

